

Revue Euro-méditerranéenne de  
l'Éducation et de la Formation

N° 1 - 2024

---

**Les défis et enjeux de  
l'École au XXI<sup>e</sup> siècle**

---

**LABORATOIRE INTERUNIVERSITAIRE DES SCIENCES  
DE L'ÉDUCATION ET DE LA COMMUNICATION**

**l**isec  
UR 2310



# **Discussions & échanges**

*Sur l'actualité des deux systèmes éducatifs marocain et tunisien*

**Avec**

**Abdelouahad MABROUR**

*Professeur à l'Université Chouaïb Doukkali d'El Jadida, Maroc*

**Et**

**Abdelmajid NACEUR**

*Professeur à l'Université Virtuelle de Tunis, Tunisie*

**Abdelouahad MABROUR** est Professeur à l'Université Chouaïb Doukkali d'El Jadida au Maroc. Il est Directeur du Centre de Recherche en Sciences Humaines, Sociales, Économiques et de Gestion. Il est Directeur du Laboratoire d'Études et de Recherches sur l'Interculturel et Expert auprès du Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique (CNRST), de l'AUF (Commission Régionale d'Experts), de La FIPF. Il a assuré les fonctions de Doyen de la FLSH d'El Jadida, de Directeur de l'École Supérieure d'Éducation et de Formation et de Directeur du Pôle d'Études et de Recherche et Appui aux Instances du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique. Il a été membre du bureau du Réseau de sociolinguistique Francophone. Il a fait partie du Comité scientifique du Collège Doctoral Maghrébin (Langue et littérature). Il a dirigé (et dirige encore) des thèses sur les politiques linguistiques et éducatives, les contacts de langues, l'enseignement/apprentissage des langues.... Ses publications s'inscrivent dans le cadre des politiques linguistiques et éducatives, de la didactique du FLE et de la sociolinguistique.

## **1- Quels sont les défis actuels du système éducatif marocain ?**

Il faudrait inscrire ces défis dans le cadre général d'une stratégie nationale qui a visé de nombreux secteurs depuis le début des années 2000. Si le secteur éducatif reste un domaine prioritaire dans la politique des différents gouvernements qui se sont succédé depuis, plusieurs autres chantiers ont été couverts par ces réformes. Ils ont trait à l'agriculture (*Plan Maroc Vert, Programme National d'Économie d'Eau d'Irrigation*), à la pêche (*Plan Halieutis, ...*), à la famille (*La nouvelle Moudawana*), à la vie politique (*Instance Équité et Réconciliation*), au développement numérique (*e- Maroc 2010, Maroc numeric*), ...

L'école se trouvant « au cœur du projet de société », les politiques éducatives suivies tentent de répondre à plusieurs défis mentionnés dans divers rapports et évaluations. Il est question notamment des « hésitations », des « inconstances » relatives aux « choix stratégiques », de l'inefficacité sociale de l'école<sup>1</sup>, des politiques linguistiques mises en place, de la bonne gouvernance, ... Les actions lancées tentent de répondre à des objectifs de nature à la fois sociale (« équité », « égalité », « système des valeurs », « d'intégration culturelle ») et pédagogique (« rôle fonctionnel », « rénovation des approches pédagogiques et des outils didactiques », « cohérence des langues d'enseignement entre les différents cycles scolaires et de formation », ...

## **2- Quelles réformes ont été mises en place ?**

Les deux principales réformes qui ont marqué ces deux dernières décennies sont incontestablement :

- *La Charte d'Éducation et de Formation* (COSEF, 2000) dont l'objectif principal était de revoir, avec un regard nouveau et à la lumière des défis que vit le Maroc du 3<sup>e</sup> millénaire,
- *La Vision stratégique de la réforme 2015-2030* (CSEFRS, 2015), qui s'inscrit également dans cette dynamique et s'appuie sur les éléments du contexte national

---

<sup>1</sup> *50 ans de développement humain au Maroc et perspectives pour 2025*

(directives officielles : *Constitution*, *Charte*, demande sociale) et international (« rapports établis par des instances internationales), ainsi que sa mise en pratique à travers la *Loi-cadre 51-17*, adoptée en 2019.

D'autres textes de référence méritent d'être mentionnés : *Le plan d'Urgence 2009-2012* et *Le Nouveau Modèle de Développement* (2021).

Ces réformes constituent une **réponse politique (interne)** au contexte général d'évolution de la société marocaine et à ses aspirations pour un avenir meilleur **et (externe)** au faible rendement du système (« accès à l'éducation », « équité », « efficacité », « qualité du système éducatif ») comparativement aux pays voisins et ceux de la région MENA.

### 3- Comment jugez-vous l'efficacité de ces réformes ?

Les réformes engagées étaient une nécessité. L'école marocaine, au sens large du terme, n'avait pas d'autres choix que d'emprunter la voie de la réforme. *La Charte Nationale d'Éducation et de Formation* avait pour finalités de « s'acquitter de ses fonctions » envers le citoyen (acquisition de « valeurs », de « connaissances », d'« habilités ») pour une meilleure intégration dans la vie active) et envers la société (former des compétences qui contribueront au développement de la société). *La Vision stratégique 2015-2030* s'inscrit dans cette continuité. Elle est venue corriger certains dysfonctionnements constatés par l'Instance nationale d'Évaluation relevant du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche scientifique.

On comprend que cet intérêt (grandissant), qu'on porte au système éducatif, vise, en premier lieu, la qualité de l'enseignement et de la formation. Il traduit la volonté politique de remédier aux incohérences constatées et de renforcer la position de l'école marocaine à l'échelle régionale et internationale. Le principal frein qui ralentit l'atteinte des objectifs assignés a trait à la lenteur de la mise en application des textes de loi. L'exemple de la *Loi-Cadre 51-17* (proposée en 2017 et adoptée deux ans plus tard) et des recommandations du *Nouveau Modèle de Développement* (2021) est édifiant. Des considérations politiques et idéologiques, marquées par une teinte fortement passionnelle, mobilisent toujours un certain nombre d'acteurs intervenant dans ce secteur.

### 4- Quels sont les besoins actuels du système éducatif marocain en termes de formation ?

Des besoins importants sont à satisfaire. C'est la raison pour laquelle on a procédé, dans un premier temps, à la mise en place de filières dites « d'éducation » (Licence en Éducation) dans les établissements à accès ouvert (Facultés des Lettres et des Sciences Humaines, Facultés des Sciences, Facultés des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales) et au renforcement, à partir de 2019, des Écoles Normales Supérieures en créant les Écoles Supérieures d'Éducation et de Formations (ESEF) dans six universités.

S'appuyant sur les orientations générales des textes officiels et sur celles du Programme du Gouvernement<sup>2</sup>, les feuilles de route (FR) des Ministères de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports (MENPS)<sup>3</sup> et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche

---

<sup>2</sup> Mis en place en octobre 2021.

<sup>3</sup> (2022-2026). Cf. <https://www.men.gov.ma/Fr/Documents/FRRoute20222026fr.pdf>

scientifique et de l'Innovation (MESRSI)<sup>4</sup>, réservent une place à ces questions et rappellent les principes qui guident la vision globale du secteur éducatif à travers ces différents cycles. Même si nous sommes en présence, pour l'actuel gouvernement, de deux portefeuilles ministériels, les mesures prises (ou annoncées) s'inscrivent dans la logique qui fonde les orientations officielles et prêtent une attention particulière à la Formation initiale et continue des enseignants.

## 5- Comment évaluez-vous la question de l'équité dans le système éducatif marocain actuel ?

La question de l'équité tient une place de choix dans le processus des réformes engagées. L'intitulé de la *Vision stratégique 2015-2030* la met en exergue : « **Pour une école de l'équité, de la qualité et de la promotion** ». Elle fait partie des 3 fondements de l'école nouvelle que le Maroc cherche à installer à l'horizon 2030. Il s'agit essentiellement de bâtir un système qui garantit à tous le droit à l'éducation et à la formation.

*Le Nouveau modèle de développement* (Royaume du Maroc, 2021) inscrit « la renaissance éducative » au Maroc dans le cadre d'une école qui pose les principes de la « qualité » et de l'« équité » pour tous, qui forme des apprenants « épanouis », animés par des « valeurs humanistes » et du « vivre-ensemble sans exclusivité ni exclusion ».

J'estime que sans l'implication de tous les acteurs et partenaires (ministères de tutelle, personnel enseignant et administratif, parents d'élèves, syndicat, collectivités territoriales, société civile,...) aucune réforme, aussi ambitieuse soit-elle, ne peut atteindre les objectifs qu'elle s'est assignés au départ.

---

<sup>4</sup> (2017 / 2030). Cf. <https://www.enssup.gov.ma/storage/Plan%20strat%C3%A9gique%20du%20D%C3%A9partement%20de%20l'Enseignement%20Sup%C3%A9rieur%20et%20de%20la%20Recherche%20Scientifique%202017-2030.pdf>

**Abdelmajid NACEUR** est Professeur de psychologie cognitive et de l'Apprentissage. Il est actuellement Directeur de l'Unité de Recherche ECOTIDI « Éducation, Cognition, TICE & Didactiques » (code UR 16ES10). Il a dirigé l'Institut Supérieur de l'Éducation et de la Formation Continue de Tunis (2017/2020). Il conduit des recherches sur la dynamique motivationnelle et émotionnelle du processus d'apprentissage dans le domaine de l'Éducation et de la Santé. Parmi ses ouvrages "Émotion et Apprentissage: de la théorie à la pratique", "Du Percept à la Décision", "Attention, Representation and Human Performance" (ouvrage codirigé).

Abdelmajid NACEUR est actuellement président de la Commission Sectorielle Nationale de Psychologie et des Sciences de l'Éducation.

### **1- Quels sont les défis actuels du système éducatif tunisien ?**

Malgré une nette amélioration de l'efficacité du système, mesurable à l'augmentation du taux de scolarisation et à la diminution du taux d'analphabétisme, des défaillances ont émergé au fil du temps :

- L'organisation et l'évolution du système est fortement liée à une situation linguistique complexe et qui n'est pas considérée dans les réformes successives ;
- La formation des enseignants n'est pas adaptée à leurs pratiques professionnelles quotidiennes ;
- Absence de lien et de coordination entre les trois phases de l'enseignement (préscolaire, primaire et secondaire) ;
- Indécision par rapport à la réintégration de l'enseignement professionnel dans le système éducatif ;
- L'abandon scolaire.

### **2- Quelles réformes ont été mises en place ?**

Depuis 2002, il n'y a eu aucune réforme globale. Seule une réforme de la formation initiale des enseignants du primaire et des futurs professeurs des écoles a été conçue et commencée en 2016.

### **3- Comment jugez-vous l'efficacité de ces réformes ?**

Cette réforme concernant la formation des enseignants du primaire a réussi partiellement : les aspects didactiques et psychopédagogiques sont bien consolidés dans le cursus de cette formation et l'alternance entre formation théorique et stage pratique est réalisée. Cependant, il manque encore des formateurs, des enseignants universitaires dans les spécialités des didactiques et de pédagogie. Il existe encore un grand fossé entre la théorie et la pratique dans cette formation.

### **4- Quels sont les besoins actuels du système éducatif tunisien en termes de formation ?**

- La formation spécifique pour les enseignants du secondaire n'existe pas. Ils sont recrutés sur la base d'une licence ou une maîtrise dans des disciplines différentes.
- Revisiter et repenser les finalités et les objectifs du curriculum.

### **5- Comment évaluez-vous la question de l'équité dans le système éducatif tunisien actuel ?**

Il existe d'énormes barrières sélectives érigées à l'entrée de certains établissements publics. Cette sélection instaure une forme d'inégalité entre les élèves, mais aussi sur l'efficacité réelle de cette méthode.

Le système éducatif est à plusieurs vitesses (privé, étatique ; lycée normal, lycée pilote, établissement rural, autre citadin, etc.) ; l'égalité des chances est lésée. Il se pose donc une question d'équité sociale.